



P réparation au C ertificat d' A ptitude à la C onduite E n S écurité CACES® R.489

Vos attentes :



De ce fait, vous envisagez de mettre des actions de formations obligatoires au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) de vos collaborateurs. Au delà de la conformité au Code du Travail et de la recommandation de l'assurance maladie, vous souhaitez une formation pragmatique, qui retiendra l'attention des participants et qui prendra en compte l'application rapide des consignes de sécurité propre à votre établissement et aux différents types d'engins utilisés.

Objectif & compétences visés de la formation

À l'issue de la formation et en cohérence avec la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement, le participant devra être capable de mettre en oeuvre efficacement ces dernières ainsi que :

- ▶ sensibiliser les salariés de l'entreprise à la prévention du risque professionnel,
- ▶ assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé,
- ▶ circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité avec un chariot automoteur à conducteur porté,
- ▶ préparation au passage du test théorique CACES®.
- ▶ préparation au passage du ou des tests pratique CACES®

Le domaine d'application :

« Références & textes réglementaires »



Article L.6313-1, le présent stage entre dans le cadre des actions de prévention

Référentiels INRS ED 96

Recommandation R.489.

Code du travail:

Articles R.4323-56

Articles L.4141-1

Articles R.4141-3

Articles R.4141-3-1

Articles R.4141-4

Articles R.4141-5

Modalités d'organisation de la formation



Ces modalités, mise en place par l'INRS et le document de référence du dispositif R.489, CNAM TS & du réseau prévention, sont appliquées, contrôlées par les formateurs de PREVACS GROUPE et adaptés aux risques spécifique de l'entreprise et à votre organisation de travail.

Qui sont les bénéficiaires de cette formation ?

« public »

- Ce dispositif de formation, concerne les salariés de l'entreprise et à réaliser les activités suivantes:
- utiliser une ou plusieurs catégories de chariots automoteur à conducteur porté et en conséquences être en possession d'une autorisation de conduite et titulaire du permis CACES®.
 - être acteur de la prévention dans l'entreprise

Quelles sont les modalités d'accès à cette formation ?

« Conseil »

L'accès a cette formation ne nécessite, en générale, au préalable, certaines modalités d'accès tel que:

- ▶ Avoir une aptitude médicale à la conduite d'un chariot.
- ▶ Être âgé de 18 ans révolu.
- ▶ Avoir une expérience à la conduite peut être bénéfique pour vos collaborateurs.



Caractéristiques pédagogiques et administratives de l'action de formation

Elle s'adresse à un groupe de **06 participants/session**.

Au delà de **06 participants**, les durées de formation devra être doublée. Un testeur pour **06 catégories**. 2 formateurs pour **7 catégories**.

Renseigner la fiche d'inscription « Réf : v.1-FIG ou v.1-FII » qui vous sera demandée.

Le délai d'inscription de ladite formation doit être prévu **au moins 10 jours avant**, afin de mener à bien notre mission.

Durée

Elle est d'une durée d'un minimum **21 heures** de face à face pédagogique. Il est convenu d'ajouter le temps nécessaire en fonction du nombre de catégorie de chariot & à la spécificité de la profession et de l'entreprise.

« Des durées indicatives des phases de formation, peuvent être détaillées dans les différents référentiels sur demande ».

Modalité tarifaire de ladite formation

Ladite formation est accessible conformément à vos desideratas à partir de **595€ H.T. /catégorie/personne**. Pour un ou plusieurs groupes, en fonction de la spécificité, **il vous sera adressé une proposition personnalisée**.

Organisation de la formation



Moyens et méthodes pédagogiques



La pédagogie proposée alterne selon la nature des objectifs pédagogiques de chacune des séances entre des méthodes expositives, des méthodes maïeutiques et des méthodes réflexives.

La pédagogie proposée sur cette formation, alterne les approches démonstratives, applicatives, actives et expérientielles. Chaque stagiaire dispose d'un support de formation.

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l'attention des stagiaires et à optimiser leur apprentissage. A ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l'acquisition de connaissances techniques, réglementaires mais aussi des séquences pratiques permettant de mettre en application la conduite en sécurité des engins enseignements dispensés et d'acquérir les compétences visées (mises en situations etc...)

Moyens pédagogiques mis en place par PREVACS

Au delà des exigences, nous mettons tout en oeuvre pour permettre au participant de se familiariser avec les gestes techniques et préconisons la mise en pratique, c'est pour cela que nous investissons énormément dans du matériels pédagogiques dernière génération en fonction de la thématique par exemple:

La première journée de formation, se déroulent dans des salles de formation équipées de vidéo projecteur, d'un écran blanc et de paperboard.

A partir de la deuxième journée de formation, nous alternons débat, échange et la formation mobilise l'ensemble des participants à élaborer la conduite pratique des engins, des différents manipulation de sécurité dans des situations précises et met en place des ateliers pendant la formation.

Sans oublier l'incontournable accueil Nespresso de PREVACS auprès de nos participants !



Moyens pédagogiques mis en place par vos soins «en intra»

Lors de formation au sein de vos locaux, une organisation bien particulière est nécessaire au bon déroulement de la formation.

Dans certains scénarios, en accord avec l'entreprise et quand le contexte de la formation le permet, nous mettons en situation directement aux postes de travail et en fonction des risques liés à l'entreprise afin de mettre en place certaines conduite à tenir plus réaliste.

Chaque participant devra se présenter avec son propre équipement



Salle de formation permettant la théorie et/ou la pratique équipée de fenêtres et de tables que l'on peut déplacer et de chaises. Permettant une distanciation de 2m au minimum.

Présentation des domaines de compétences à maîtriser

Les domaines de compétences définissent l'architecture du socle des aptitudes nécessaires pour que les travailleurs puissent intervenir en garantissant leurs santés et celle des personnes présentes dans l'environnement de l'intervention. Elles sont définies et traduites en compétences professionnelles.

Mode de validation

Cette dernière sera validé par une attestation de fin de formation délivré par l'entité **PREVACS GROUPE**. Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leurs intégralités, pourront prétendre à l'obtention du **certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité** qui sera délivrée par l'entité partenaire habilitée.

Indicateurs Taux 2023 satisfaction des stagiaires : 100 %
d'obtention des stagiaires : 100 %

Les domaines de compétences du CACES® R.489

Domaine de compétences 1	Prise de poste & vérification des chariots.
Domaine de compétences 2	Conduite et main-d'œuvre des chariots en toute sécurité.
Domaine de compétences 3	Enfin de poste-opération des entretiens quotidiens et maintenance des moyens techniques afin de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Contrôle des connaissances

Les conditions d'évaluation sont issue de la recommandation **R.489 de janvier 2020** de l'INRS. En vue de l'obtention du certificat, le candidat doit réussir les épreuves théoriques & pratiques.

épreuves théoriques:

nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de **70/100** à l'ensemble du test et d'une note supérieur ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

épreuves pratiques:

nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de **70/100** à l'ensemble du test.
- et d'une note supérieur ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
- et d'une note supérieur à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème





Domaine d'activité & de Compétences accompagné de son organisation « Travailler en tant que cariste en toute sécurité - FI CACES® R.489 »		1ère journée
09h20	ACCUEIL DES STAGIAIRES Petit-déjeuner offert par PREVACS GROUP & Présentation du stage Consigne de sécurité sur le site.	13h30
09h30	RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ Connaissances générales Technologie des chariots de manutention automoteur à conducteur porté Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES® Notions élémentaires de physique	RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ « suite » Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté Vérificateur d'usage des chariots de manutention à conducteur porté FIN DE LA JOURNÉE
12h30	Stabilité des chariots de manutention	17h30
- 2ème & 3ème journée		
09h20	ACCUEIL DES STAGIAIRES	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE 1
09h30	Prise de poste et vérification	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE 2
	Conduite et manoeuvre	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE 3
17h30	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier les différents niveaux et identifier les manquements éventuels Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitriers, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...) Rendre compte (sur tous supports à disposition) des anomalies et dysfonctionnements 	
- 4ème & 5ème journée		
09h20	ACCUEIL DES STAGIAIRES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
09h30	Les compétences sont évaluées par le testeur en respectant les modalités définies ci-dessous et en élaborant, à partir du référentiel de connaissance de savoir-faire, les exigences suivantes	
17h30	<ul style="list-style-type: none"> la fiche d'évaluation des connaissances théoriques, la fiche d'évaluation des compétences (savoir-faire pratique) appropriée et en se référant au barème correspondant à la catégorie de chariot. « Cette dernière doit prendre en compte l'intégralité des opérations décrites dans la fiche d'évaluation ». <p>Les conditions d'évaluation sont issues de la recommandation R.489 de janvier 2020 de l'INRS.</p> <ul style="list-style-type: none"> Epreuves théoriques, nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieur ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués. Epreuves pratiques, nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test <ul style="list-style-type: none"> - et d'une note supérieur ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués. - et d'une note supérieur à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème 	
	FIN DE FORMATION	

MAC CACES® R.489

Domaine d'activité & de Compétences accompagné de son organisation « Travailler en tant que cariste en toute sécurité - MAC CACES® R.489 »		1ère journée
09h20	ACCUEIL DES STAGIAIRES Petit-déjeuner offert par PREVACS GROUP & présentation de PREVACS & du stage Consigne de sécurité sur le site.	13h30
09h30	RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ REVISION SUR: Connaissances générales Technologie des chariots de manutention automoteur à conducteur porté Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES® Notions élémentaires de physique Stabilité des chariots de manutention Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté Vérificateur d'usage des chariots de manutention à conducteur porté	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE 1 CONTRÔLE DE LA PRISE DE POSTE & VÉRIFICATION RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE 2 CONTRÔLE DE LA CONDUITE & DES MANOEUVRES RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> Epreuves pratiques, nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test <ul style="list-style-type: none"> - et d'une note supérieur ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, - et d'une note supérieur à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.
12h30	<ul style="list-style-type: none"> Epreuves théoriques, nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieur ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués 	17h30
	FIN DE FORMATION	

